AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

ABONNEMENT ANNUEL 15 F.

Tél. 34-14-63 - Poste 93
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

20 Février 1965

Bulletin n° 53 du mois de Février 1965

TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS.

Bien que les traitements d'hiver ne dispensent pas des traitements de printemps et d'été, ils permettent de détruire efficacement les nombreux parasites hivernant sous diverses formes dans les anfractuosités des écorces des arbres et d'annuler ainsi les premiers foyers d'infection pouvant se produire dès le débourrement.

Ces diverses formes hivernantes étant plus vulnérables en fin d'hiver, il est préférable de situer la date de traitement 10 à 15 jours avant le départ de la végétation, sauf toutefois, si l'on utilise des produits à base d'Huiles d'Anthracène.

Les traitements d'hiver ne seront exécutés qu'après la taille des arbres fruitiers, opération pendant laquelle l'arboriculteur veillera à supprimer avec soin :

- Les rameaux dépérissants.
- Les pousses oïdiées.
- Les chancres.
- Les fruits momifiés (Monilia).
- Les pontes d'insectes

et de les détruire par le feu.

Les plaies de taille importantes seront recouvertes d'un bon mastic cicatrisant.

Les traitements d'hiver doivent mettre en oeuvre une quantité d'eau assez importante, car il faut réaliser un lessivage copieux des arbres, de la base du tronc jusqu'aux brindilles. D'autre part une forte pression est nécessaire, pour permettre au produit utilisé de pénétrer dans chaque anfractuosité des écorces.

Traiter par temps calme et sec et en l'absence de gelées.

CHOIX DES PRODUITS

Selon le ou les parasites à détruire utiliser :

Les Huiles d'Anthracène qui permettent de détruire les mousses et lichens ainsi que les cochenilles et certaines pontes d'insectes (Pucerons et Chéimatobie).

.../...

222

Elles sont à réserver aux vergers plus ou moins négligés à des doses variant de 2 à 4 % pour les essences à noyaux et de 4 à 8 % pour les essences à pépins.

Les Huiles de pétrole ou Huiles blanches d'hiver sont d'une excellente efficacité contre les Cochenilles (action kermicide), les oeufs d'insectes et d'acariens, notamment les pontes d'Araignées rouges assez fréquentes cette année. Utiliser, 2,5 litres de matière active par hectolitre d'eau.

Les Colorants nitrés surtout employés pour détruire les oeufs (action ovicide). Ils ont une certaine action sur les mousses, mais par contre n'ont pas d'effet sur les Cochenilles. Leur dose d'emploi est de 600 grammes de matière active par hectolitre d'eau.

Les Huiles jaunes de goudron (Huiles d'Anthracène + Colorants). Efficaces contre les oeufs de Pucerons, les Cochenilles, les mousses et lichens.

Les Huiles de pétrole (Huiles de pétrole + Colorants). Elles sont assez polyvalentes et donc très intéressantes pour détruire de nombreuses formes hivernantes. La dose préconisée est de 2 à 3 %, sauf en cas de présence de Cochenilles où cette dose devra être portée à 4 %.

Les Oléo-Parathions (Huile blanche + Parathion). Actifs sur Cochenilles, oeufs d'insectes et d'acariens. Ils présentent l'avantage de pouvoir s'utiliser même en période de végétation sans risque de brûlures, à la dose de 1,5 litre de produit commercial par hectolitre d'eau.

Les Oléo-Malathions. A utiliser selon les doses conseillées par le fabricant. Ils ont sensiblement les mêmes propriétés que les Oléo-Parathions.

LA DESINFECTION DES SOLS EN CULTURES MARAICHERES

La production intensive des fleurs et légumes est généralement réalisée sur des sols et des terrains très riches en matières organiques, milieux très propices à la pullulation des parasites végétaux ou animaux vivant dans le sol. Il est donc nécessaire de désinfecter les terres, afin d'éviter des dégâts souvent importants.

Deux procédés de désinfection peuvent être envisagés :

- la désinfection par voie chimique et
- la désinfection par la chaleur.

I - DESINFECTION PAR VOIE CHIMIQUE

a) Produits à action nématocide

Le D.D. (Dichloropropane - Dichloropropène) et le D.B. (Dibrométhane) s'appliquent au pal injecteur ou à l'aide d'appareils spéciaux. Le Vapam, également fongicide, insecticide et herbicide, s'utilise en arrosage du sol. Ces trois produits étant volatils, il importe que la température du sol soit, au moment de l'application, au moins égale à 10° à 25 cm de profondeur pour permettre la diffusion des vapeurs. Les semis ou repiquages ne seront effectués que 3 semaines à 1 mois après traitement.

.../...

b) Produits à action fongicide

Le Formol, efficace contre la plupart des champignons, doit être employé à la dose de 10 litres au m2 d'une solution de 2 à 3 %, 15 jours avant plantation.

Contre les Cryptogames responsables de la Fonte des semis, on utilisera le Sulfate d'Oxyquinoléine, le Thirame ou le Manèbe.

Le Quintozène contre le Sclérotinia et Rhizoctonia.

Le Vapam déjà cité, est également actif contre les Fusarioses et les agents de la Fonte des semis.

TRAITEMENT DU SOL PAR DES FONGICIDES COMPATIBLES AVEC LA CROISSANCE DES PLANTES.

Les produits qui peuvent être utilisés en cours de végétation ont généralement une efficacité spécifique. On pourra les employer dans les cas suivants :

Pentachloronitrobenzène : Sclérotinia des salades, Sclérotinia cepivorum de l'ail et de l'oignon, Rhizoctonia Solani sur salades et semis de choux.

Thirame et Manèbe : Fontes de semis à Pythium.

Sulfate d'Orthoxyquinoléine : dégâts de Botrytis (toile) sur plantules.

Ces produits peuvent être d'un grand secours, mais on ne doit pas attendre d'eux l'efficacité générale de la vapeur ou des bons fumigants utilisés en pré-culture.

c) Produits à action insecticide

La lutte contre les larves de Hannetons (Vers blancs),de Taupin (Vers fil de fer),de Noctuelles (Vers gris), Trips, Mouche du chou, Mouche de l'oignon, etc... pourra s'effectuer par des poudrages ou pulvérisations à l'aide de produits à base d'Aldrine, d'Heptachlore, de Chlordane, de Lindane ou de Parathion. Pour avoir toute son efficacité, le Parathion ne doit être utilisé que lorsque le sol a une température supérieure à 15°. Ce produit est particulièrement actif sur les Pucerons des racines, les Trips et les Myriapodes.

Le Lindane étant susceptible de communiquer un goût désagréable aux légumes-racines, il est conseillé de porter son choix, sur un autre produit pour les parcelles à désinfecter destinées à ces cultures.

II.- DESINFECTION PAR LA CHALEUR

La désinfection par la chaleur permet de détruire les spores de champignons, les larves et les oeufs d'insectes, ainsi que diverses graines de plantes adventices.

.../...

223

Plusieurs procédés sont employés, mais la désinfection par la vapeur est la plus utilisée, car plus rapide et plus complète. Elle met, cependant, en oeuvre un matériel coûteux et exige un contrôle souvent difficile. En effet, si une température comprise entre 80° et 90° permet de réaliser une bonne désinfection du sol, il est prudent de na pas dépasser cette limite supérieure au risque de provoquer une stérilisation complète de la terre.

Ces diverses techniques de désinfection des sols, seront utilement complétées par l'emploi de semences saines et traitées à l'aide d'un produit mixte à action fongicide et insecticide.

CULTURES DIVERSES

CAMPAGNOLS DES CHAMPS

En raison de la clémence relative de l'hiver, de nombreux foyers de Campagnols des champs existent actuellement et font peser des menaces certaines sur les cultures à venir.

Si l'on tient compte des capacités de multiplication de ces rongeurs(un couple de campagnols observé à cette époque de l'année pouvant donner une descendance de l'ordre de 1.200 individus à l'automne prochain), il apparaît indispensable d'essayer, dès maintenant, de réduire au minimum les populations existantes. Cette opération est d'ailleurs plus facile qu'à l'automne car les rescapés sont rassemblés dans les endroits qui leur sont les plus propices pour supporter les pluies hivernales et l'inondation éventuelle de leurs galeries, c'est-à-dire dans les talus, berges ou pâtures plus ou moins surélevées et à l'abri des excès d'eau.

Les foyers sont ainsi limités et plus aisés à atteindre. Les rongeurs ayant peu d'alimentation seront, par ailleurs, beaucoup plus enclins à consommer les appâts que l'on pourra leur proposer.

Il est important que les agriculteurs se groupent pour repérer ces refuges et en anéantir le maximum. Les mêmes produits que ceux qui ont été précédemment recommandés peuvent être utilisés, à condition de respecter, pour chacun d'eux, les précautions d'usage nécessitées soit par leur toxicité (poisons), soit par leur fragilité (virus).

Il est peut être trop tôt pour savoir quel temps nous réserve 1965. Certains spécialistes prévoient que la prochaine saison sera encore sèche. Il est donc prudent de ne pas se laisser prendre comme l'année passée. Vous vous assurez contre les accidents, luttez dès maintenant collectivement contre les campagnols, c'est une garantie pour vos prochaines récoltes.

LEXIQUE DES TERMES SPECIFIQUES
DES TECHNIQUES D'APPLICATION PHYTOSANITAIRE (REALISE PAR LE
COMITE INTERPROFESSIONNEL D'ETUDE DES TECHNIQUES AGRICOLES
ET PESTICIDES)
(C.I.E.T.A.P.) (Suite)

POUDRAGE HUMIDE . . . . - mode de traitement permettant l'émission simultanée de poudre sèche et de liquide pulvérisé.

POUDRAGE MECANIQUE . . . . - dispersion d'une poudre sans l'aide d'un courant gazeux.

POUDRAGE PNEUMATIQUE . . . . . . - dispersion d'une poudre à l'aide d'un courant gazeux ce courant peut être continu ou discontinu.

POUDRE POUR BOUILLIE (définition AFNOR) . . . . - produit pulvérulent destiné à être dispersé dans un liquide avant son application.

POUDRE POUR UTILISATION A SEC (définition AFNOR) - produit solide finement divisé, directement utilisable à l'aide d'une poudreuse.

POUDREUSE MECANIQUE . . . . . . - appareil destiné à la projection de poudre et dans lequel cette projection est assurée sans l'aide d'un courant gazeux.

POUDREUSE PNEUMATIQUE . . . . . - appareil destiné à la projection de poudre dans lequel cette projection est assurée par un fluide gazeux.

PULVERISATEUR CENTRIFUGE A JET PORTE . . . . - appareil de traitement dont la division du liquide s'effectue par la force centrifuge, sans pression directe (pulvérisation centrifuge) et dont le transport du liquide s'effectue au moins partiellement par un flux d'air (jet porté).

PULVERISATEUR CENTRIFUGE A JET PROJETE . . . . - appareil de traitement dont la division du liquide s'effectue par la force centrifuge, sans pression directe (pulvérisation centrifuge), et dont le transport de liquide s'effectue sans fluide auxiliaire (jet projeté).

PULVERISATEUR PNEUMATIQUE . . . . - appareil de traitement dont la division du liquide se fait par un flux d'air ou de gaz.

PULVERISATEUR A PRESSION A JET PORTE - appareil de traitement dont la pulvérisation s'effectue par l'intermédiaire d'une pression de liquide (pulvérisation à pression) et dont le transport du liquide est assuré au moins partiellement par un flux d'air (jet porté).

.../...

224

PULVERISATEUR A PRESSION A JET PROJETE	- appareil de traitement dont la pulvérisation s'effectue par l'intermédiaire d'une pression de liquide (pulvérisation à pression) et dont le transport du liquide s'effectue sans fluide auxiliaire (jet projeté)
PULVERISATION	- dispersion d'une bouillie ou de tout autre liquide sous forme de gouttes.
PULVERISATION MECANIQUE CENTRIFUGE	- division du liquide par force centrifuge sans pression directe.
PULVERISATION MECANIQUE A PRESSION	- division du liquide par pression directe.
PULVERISATION PNEUMATIQUE	- division du liquide par flux d'air ou de gaz.
RAMPE	- dispositif amovible sur lequel sont réparties les buses et dont l'armature constitue ou supporte une ou plusieurs canalisations.
RATEAU DE LANCE	- partie terminale d'une lance comprenant plusieurs buses de sortie.
REGULATEUR DE PRESSION	- dispositif automatique destiné à assurer en aval de pompe une pression réglable fixée à l'avance et à la maintenir constante durant tout le fonctionnement et il ne doit pas être confondu avec le by pass.
SOUPAPE DE SURETE	- dispositif à fonctionnement automatique destiné à limiter la pression.
TAMIS	- organe placé à l'ouverture de remplissage destiné à arrêter les corps étrangers et agglomérats.
TREMIE	- organe de l'appareil destiné à contenir la réserve de poudre.
TUYERE	- pièce ou ensemble de pièces dont le but est de réaliser la pulvérisation pneumatique du liquide.
VENTILATEUR CENTRIFUGE	- ventilateur dont les aubes créent un courant d'air radial.
VENTILATEUR HELICOIDE	- ventilateur dont les aubes sont en forme d'hélice géométrique, créent un courant d'air sensiblement parallèle à l'axe.
VENTILATEUR HELICO-CENTRIFUGE . . .	- ventilateur ayant des caractéristiques intermédiaires entre celles du ventilateur hélicoïde et le ventilateur centrifuge.

Les Contrôleurs :
J. BERNARD et C. GACHON.

l'Inspecteur :
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG/ Directeur-Gérant : L. BOUYX.